



Dossier d'inscription : Moniteur Educateur (ME)
Septembre 2019

CEMEA IDF
Service des admissions
65, rue des Cités
93306 Aubervilliers cedex

A RETOURNER AVANT LE 31 JANVIER 2019 à l'adresse ci-dessus

État civil

Dossier à remplir en lettres CAPITALES

Ces informations ont un caractère obligatoire et font l'objet d'un traitement informatique destiné aux services administratif et pédagogique des CEMEA IdF.

PHOTO
A COLLER
ICI

M. Mme

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Adresse du domicile :

Code postal : **Ville :**

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Né(e) le : **à :**

Nationalité : Française CEE Autre

Avez-vous déjà participé aux épreuves d'admission Moniteur Educateur des CEMEA IdF ?

oui non

Nombre de présentations antérieures : _____

Diplômes scolaires, universitaires ou professionnels OBTENUS :

À REMPLIR PAR LE CANDIDAT

Intitulé précis du diplôme	Lieu de scolarité (établissement et ville)	Année d'obtention
<i>Joindre copie des diplômes</i>		

Dernière classe fréquentée (ou dernier cursus universitaire effectué) :

Avez-vous effectué une préformation en travail social, si oui précisez l'organisme, l'année et le lieu :

Etes-vous en attente :

- de l'obtention d'un diplôme (*ex baccalauréat...*) (si oui, lequel) :
- de la réussite de l'examen de niveau de la DRJSCS : Oui Non
- de la réussite d'un autre examen (*exemple DAEU, ESEU...*) (si oui, lequel) :
.....

Votre niveau de formation (cocher la case correspondante) :

- Niveau VI** : sorties du premier cycle du second degré (6^e, 5^e, 4^e).
- Niveau V bis** : sorties de 3^e, des classes du second cycle court avant l'année terminale.
- Niveau V** : sorties de l'année de terminale des seconds cycles courts professionnels et abandon de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale. (BEP, CAP, AVS, CAFAMP)
- Niveau IV** : sorties des classes terminales du second cycle et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III. (Baccalauréat, DEFIS-TECMU, Examen de niveau DRASS, Examen spécial d'entrée à l'Université).
- Niveau III** : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, Instituteurs, DEUG, Formations sanitaires ou sociales : DEEJE, DEAS, DEUST).
- Niveau II et I** : sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Etes-vous titulaire d'un diplôme étranger, précisez :
(dont vous vous êtes assuré de l'équivalence auprès de votre rectorat)

Autres expériences et activités bénévoles (associatives, pratiques culturelles, humanitaires, artistiques, sportives, voyages et projets collectifs) :

Expériences / activités	Lieu	Quelle(s) année(s)	Durée en mois
<i>Précisez le Total en mois</i>			

VOTRE SITUATION ACTUELLE

En cours de scolarité (*préciser*) :

Le cycle :

L'établissement :

Salarié

CDI

CDD - Date de fin de contrat :

Autre (*préciser*) :

En recherche d'emploi

Date d'inscription à Pôle Emploi :

Dernier emploi exercé :

Autre (*préciser*) :

.....

VOTRE STATUT PENDANT LA FORMATION

(COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE)

Vous vous inscrivez dans le cadre de la formation initiale :

La formation initiale est réservée aux étudiants n'ayant pas d'employeur.

Vous effectuez la formation avec un apport de ressources personnelles

Vous réglez vous-même les droits d'inscription et les frais de scolarité (700 € par année de formation).

Demande de bourse :

Bourses du Conseil Régional d'Ile de France : elles sont réservées aux personnes qui ne sont ni salariées, ni indemnisées par pôle emploi. Les demandes de bourse se font à la rentrée auprès du secrétariat des CEMEA IdF.

Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez éventuellement bénéficier :

de l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi Formation (AREF) ou de la Rémunération de Fin de formation (RFF)

Demander le dossier et les renseignements auprès de votre pôle emploi.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

*Les étudiants qui, durant leur formation, arrivent en fin de droits ont la possibilité de faire une demande de la **Rémunération des Stagiaires de la formation professionnelle par l'ASP** et ce uniquement à compter de la 2^e ou 3^e année de formation effective, en relais de l'assurance chômage. Renseignements et dossier auprès du secrétariat des CEMEA.*

Vous vous inscrivez dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue :

L'employeur ou le Fonds de formation (Unifaf, Uniformation, Anfh...) s'engage à payer le coût total de la formation au tarif de la formation professionnelle en alternance (droits d'inscription et frais de scolarité auxquels se rajoutent les frais de formation). Les CEMEA IdF n'accueillent pas d'élève dans le cadre de l'apprentissage.

- d'un Plan de formation de l'employeur (PAUF)
- d'un financement par l'employeur, hors pauf
- d'un Congé Individuel de Formation (CIF) : préciser la nature du CIF
 - CIF CDI temps plein CIF CDI en alternance CIF CDD
- Congé de formation professionnelle (CFP)
- d'un contrat de professionnalisation (18 mois pour les salariés du secteur médico-social)
- d'un autre type de contrat (exemple : contrat de formation pour les salariés de certains Conseils Généraux...) : Conseil général du _____

Accord de principe de l'employeur

Pour les candidats inscrits en **formation professionnelle continue**.
Cet accord de principe est obligatoire

Je soussigné(e) :

Représentant l'établissement :

En qualité de :

Donne mon **accord de principe** pour le départ de :

De M. Mme :

en formation de moniteur éducateur (ME)

OPCA dont dépend l'établissement :

**Signature du représentant de l'établissement employeur
et tampon**

Important :

- La durée de la formation théorique s'étudie au cas par cas selon les textes officiels 2007 portant sur les allégements. Cela s'applique également pour le nombre et la durée des stages,
- Les élèves éducateurs sont en alternance entre semaines de formation théorique, stages ou emploi.
- L'admission peut être reportée d'une année en cas de non-obtention du financement.

DESCRIPTIF DE VOTRE LIEU D'EMPLOI

À remplir, si votre formation s'effectue en formation professionnelle continue

Poste occupé actuellement par le candidat :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

E-mail : Site internet :

Code FINESS :

(Fichier national des établissements sanitaires et sociaux)

Organisme gestionnaire (identité juridique)

Associatif

Collectivité territoriale (dépt. ASE)

Hospitalier

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code : Ville :

Téléphone : Fax :

E-mail : Site internet :

Code FINESS :

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Internat Externat (les deux réponses sont possibles)

POPULATION ACCUEILLIE :

Enfants et jeunes < 16 ans Adolescents ou jeunes majeurs Adultes

Effectif accueilli ou suivi :

SECTEUR :

Protection de l'enfance (ASE, MECS, Prévention spécialisée...)

Protection judiciaire de la Jeunesse

Médico-social (jeunes et adultes en IME, Foyers d'hébergement, Impro, CAT...)

Action sociale aux majeurs (CHRS, Boutiques...)

Médical spécialisé (Hôpitaux, Hôpitaux de jour...)

Établissement scolaire spécialisé (Instituts des jeunes sourds ou aveugles,...)

Autre :

Pièces à joindre au dossier et facturation

**Attention : Les dossiers incomplets sont rejetés,
le candidat ne pourra pas se présenter aux épreuves d'admission**

- Une lettre manuscrite de motivation
- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Une photographie d'identité (à coller sur la page 1 du présent dossier)
- La photocopie de tous vos diplômes
- Une photocopie de votre attestation de carte vitale
- Pour les candidats en formation professionnelle continue, l'accord de principe de l'employeur dûment signée et tamponnée (voir page 6). Si vous n'êtes pas en mesure de nous fournir l'accord dans l'immédiat, merci de faire une photocopie de la page 6 et de nous la retourner signée et tamponnée avant le 21 décembre 2018 dernier délai.
- Si vous avez fait une demande de CIF : copie du dossier de demande de CIF
Vous veillerez à transmettre l'accord de prise en charge de l'OPCA dès que possible.

2 chèques distincts :

- Un chèque de 35 euros établi à l'ordre des CEMEA IDF** (Nous vous remercions d'inscrire au dos du chèque votre nom et prénom) correspondant à votre inscription à l'épreuve écrite (Les candidats dispensés de l'épreuve écrite doivent s'acquitter également de ces frais.
- Un chèque de 130 euros établi à l'ordre des CEMEA IDF** (Nous vous remercions d'inscrire au dos du chèque votre nom et prénom) correspondant à votre inscription aux épreuves orales. Seuls les candidats ayant satisfaits à l'épreuve écrite seront admis à passer les épreuves orales. Les candidats non admis à passer les épreuves orales se verront retourner leur chèque de 130€.

Une facture acquittée vous sera délivrée sur demande après encaissement. Les frais restent acquis aux CEMEA dans le cas d'un abandon ou d'une absence au cours des épreuves. Toutefois, ils peuvent être remboursés, à hauteur de 80% si le candidat prévient le centre de formation au minimum huit jours avant les épreuves ou pour un motif grave et imprévisible justifié.

*NB : Le règlement peut s'effectuer en espèces en vous déplaçant au centre de formation.
Le paiement par mandat cash n'est pas accepté.*

Fait le _____ à _____

Signature du candidat